

COMPTE-RENDU

Elancourt, mercredi 11 janvier 2023

Ordre du jour :

- I. Bilan moral**
- II. Rapport du Secrétaire**
- III. Rapport du Trésorier**
- IV. Bilan technique**
- V. Sorties 2021-2022**
- VI. Prévision sorties 2022-2023**
- VII. Election du bureau**

ASSEMBLEE GENERALE DE LA SECTION PLONGEE SOUS-MARINE

11 janvier 2023

Présents ou représentés	Yves Caudroy, Jean-Jacques Goguillon, Yannick Jamain, Brigitte Lanciau, Brigitte Magron, Francis Magron, Michel Py, Laurence Py, Nicolas Raibaut
-------------------------	--

Cette assemblée réunissant 9 membres sur les 16 inscrits 2021-2022, le quorum est atteint (minimum requis 30%).

I. Bilan moral

- Locations immobilières :
 - créneau Fosse UCPA : le contrat de location a été renouvelé
 - prix passe à 145 € (* 9 séances) pour 2022-2023, contre 141 € (*10 séances) en 2021-2022
- Conventions :
 - convention GPA13 :
 - renouvellement de la convention pour 2022-2023, avec un retour au montant de 600 € (pour l'année précédente, le montant avait été réduit à 400€ pour tenir compte des séances fosse et piscine annulées en raison de la crise sanitaire)
 - convention AQA :
 - renouvellement de la convention pour 2022-2023 pour un montant de 300 €.
- Entraînements piscine :
 - après la crise sanitaire, reprise de l'activité à 100% depuis la rentrée 2021-2022.
 - avec le club AQA :
 - tous les mardis, de 21h00 à 22h30, à la piscine du SIVOM de Montfort L'Amaury (place de Nickenich), sauf jours fériés et congés scolaires.
 - accès aux étangs de Hollande (nage)
 - ou avec le GPA13 :
 - tous les mardis :
 - cours théoriques et entraînements PMT + bloc,
 - de 21h00 à 22h30,
 - à la piscine de la butte aux cailles (5 place Paul Verlaine, Paris 13)
 - tous les jeudis :
 - nage, monopalme et apnée,
 - de 21h00 à 22h30,
 - à la piscine du château des rentiers (184 rue du château des rentiers, Paris 13)
 - sauf jours fériés et congés scolaires.
 - Pour les membres participant aux entraînements GPA13 : s'inscrire aussi sur le site web du GPA13 afin d'être dans la mailing list, pour être informé des éventuels changements de programme (fermeture piscine, ...)
 - le certificat médical doit être téléchargé sur son profil utilisateur

Rappel : la section ne propose pas de subvention pour aller s'entraîner dans d'autres clubs. Il est cependant possible de demander au CSE une subvention pour des activités piscine, certaines d'entre elles acceptant la nage avec palmes.

ASSEMBLEE GENERALE DE LA SECTION PLONGEE SOUS-MARINE

11 janvier 2023

- Entraînements fosse 20 m (Villeneuve la Garenne) : le deuxième jeudi de chaque mois (du 13 sept 2022 au 8 juin 2023 inclus) :
 - o **horaire** : 22h00 – 23h00 :
 - 13/10/2022 à 22:00
 - 10/11/2022 à 22:00
 - 08/12/2022 à 22:00
 - 12/01/2023 à 22:00
 - 09/02/2023 à 22:00
 - 09/03/2023 à 22:00
 - 13/04/2023 à 22:00
 - 11/05/2023 à 22:00
 - 08/06/2023 à 22:00

- ASTAS :
 - o La cotisation ASTAS est séparée de l'inscription depuis la saison 2010-2011.
Elle est passée au montant de 10 € en 2022.
 - o Assurance : à partir de septembre 2021, prélèvement de 1,5% du coût global d'une sortie pour financer la cotisation. Cette disposition va être supprimée en 2023.
 - o Forum ASTAS :
 - Après l'annulation en 2021 en raison de la crise sanitaire, le forum ASTAS/LAS 2022 a pu se tenir le 20/10/22.
 - Contact avec Claire Samperiz, présidente de la section plongée LAS.

- Activité Comité Ile-de-France
 - o pas de journée des moniteurs ni journée des présidents, secrétaires et trésoriers organisées en 2022

- Dossier d'inscription :
 - o le dossier actualisé saison 2022/2023 est disponible sur le site internet.
 - o la licence passe de 40,74 € à 43 €, assurance en légère augmentation (de 1 à 3 € selon la formule)
 - o Rappel : depuis 2020/2021 :
 - regroupement du paiement cotisation section + licence + assurance
 - privilégier le paiement par virement sur le compte de la section (+ envoi du dossier scanné)
 - par contre, la cotisation ASTAS reste obligatoirement sous forme de chèque séparé

ASSEMBLEE GENERALE DE LA SECTION PLONGEE SOUS-MARINE

11 janvier 2023

- Site web section plongée :
 - Rappel : site du CSE DMS Fr Nungesser : <http://www.ce-thales-nungesser.com> :
 - votre identifiant est votre matricule (généralement en six chiffres).
 - votre mot de passe initial est composé du matricule suivi de l'initiale de votre premier prénom en minuscule (vous êtes invités à modifier ce mot de passe initial en allant dans la rubrique "mon compte")
 - Notre section est accessible via le lien « [Sports > Sections sportives > Nature > Plongée sous-marine](#) »
 - Le site internet (<http://grenouillards.free.fr>) a été remanié en décembre 2019. Il est désormais sous Wordpress ce qui permet une administration plus aisée.

- FISMY
 - Relance de l'organisation du FISMY.
 - Cycle de réunions mensuelles d'un comité constitué des clubs participants.
 - Date retenue : samedi 25 novembre 2023

- Matériel :
 - RAS en 2021/2022
 - concernant le matériel entreposé à Montfort : AQA serait intéressé par une reprise → cession à prévoir

- Revues :
 - Il reste en circulation Subaqua et « Plongez ! » (après la disparition de la revue Octopus)

- Approbation du montant des cotisations :
 - La section plongée compte 16 membres pour la saison 2021-2022.
 - Le bureau de la section propose pour cette saison (2022-2023) de maintenir les inscriptions à :
 - Personnels THALES (DMS Fr ou assimilés), ou conjoint / concubin, ou enfant à charge : 30 €
 - Extérieurs : 80 €
 - Conformément au règlement intérieur ASTAS (article 8), l'approbation du montant des cotisations est soumise au vote de l'AG.
 - Vote :
 - POUR : unanimité des présents et représentés
 - CONTRE : néant
 - ABSTENTION : néant

ASSEMBLEE GENERALE DE LA SECTION PLONGEE SOUS-MARINE

11 janvier 2023

- Désignation des Grands Electeurs représentant la section auprès de l'ASTAS :
 - Compte tenu de ses effectifs (article 3 du règlement intérieur ASTAS), la section doit désigner 1 titulaire + 1 suppléant.
 - Prochaines élections ASTAS prévues 09/02/23.
 - Proposition :
 - titulaire : Serge Plouzenec
 - suppléant : Nicolas Raibaut
 - Vote :
 - POUR : unanimité des présents et représentés
 - CONTRE : néant
 - ABSTENTION : néant

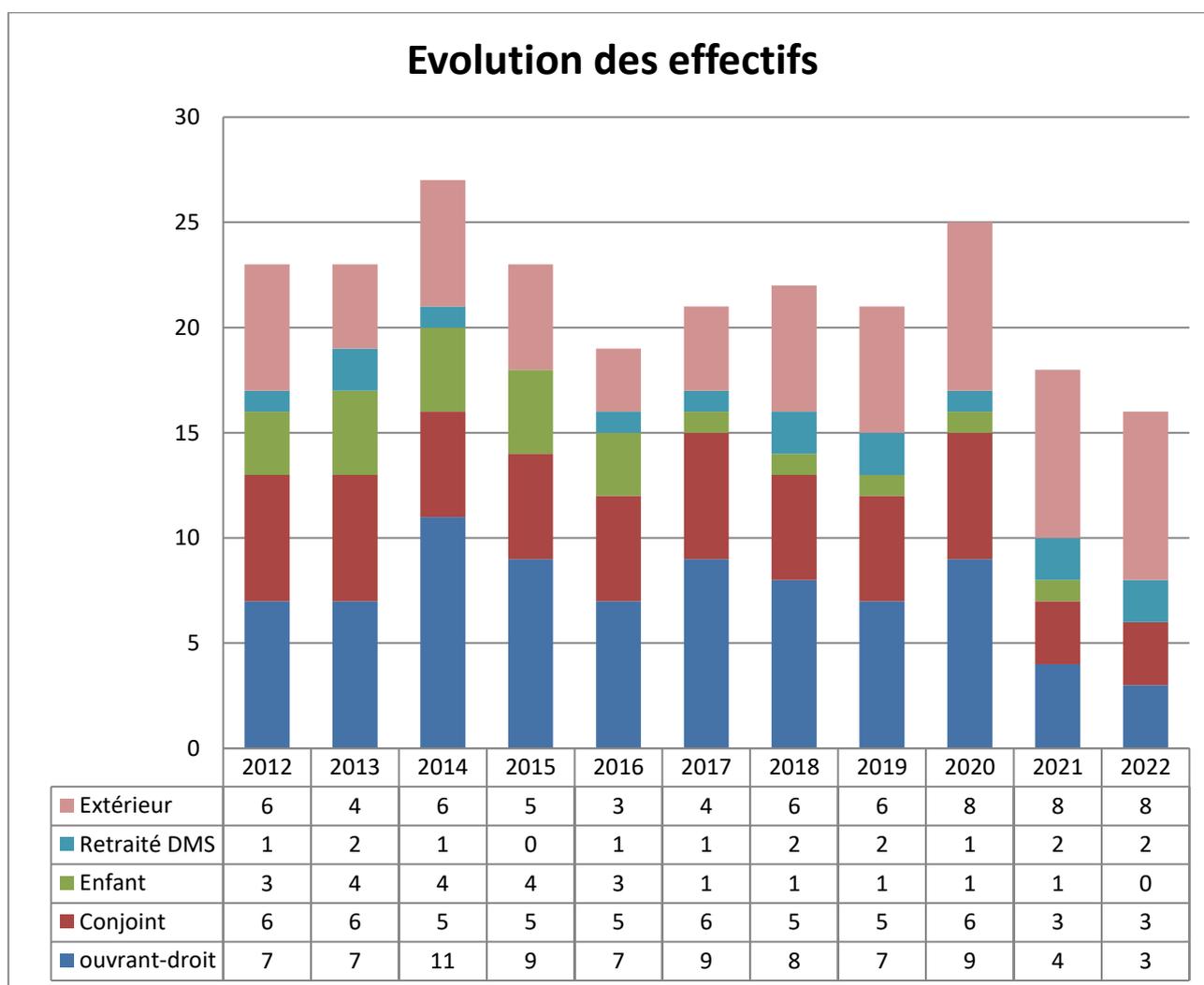
ASSEMBLEE GENERALE DE LA SECTION PLONGEE SOUS-MARINE

11 janvier 2023

II. Rapport du secrétaire

Saison 2021-2022 : 16 inscrits à la section :

		2022	variation 2022/2021	variation 2021/2020
DMS	ouvrants droit	3	-1	-5
	conjoint	3	=	-3
	enfants	0	-1	=
Retraités DMS		2	=	+1
Extérieurs		8	=	=
Total		16	18	25



Le nombre total d'inscrits continue à baisser ainsi que le nombre d'ouvrants-droit.

ASSEMBLEE GENERALE DE LA SECTION PLONGEE SOUS-MARINE

11 janvier 2023

Participation aux sorties

- Mexique (mer de Cortez) du 4 au 14 novembre (14 plongées)

Nom	Prénom	Plongeur	Subventionné	Mexique novembre
Goguillon	Jean-Jacques	Oui	Non	X
Laurent	Martine	Non	Non	X
Magron	Brigitte	Oui	Non	X
Magron	Francis	Oui	Non	X
Py	Laurence	Non	Non	X
Py	Michel	Oui	Non	X
Raibaut	Nicolas	Oui	Oui	X
Total	7	5	1	7

III. Rapport du trésorier

Le détail du bilan financier de l'exercice 2022 figure en annexe, à la fin du présent chapitre.
Pour rappel, le bilan de l'année 2021 s'était conclu avec un résultat positif de 3911.80 € et 410.10 € de chèque non encaissé pour la sortie Marseille 2020 qui est réintégré soit un solde de **4321.90 €**.

1. Les recettes

Les recettes du club sont assurées par les cotisations des adhérents et la subvention ASTAS.

- **Cotisations et licences**

Pour la saison 2021-2022, la section PLONGÉE compte **16 adhérents** dont 11 licenciés adultes (contre 18 adhérents en 2021).

Les cotisations ont généré une recette de **540 €**, sachant que du fait de la situation sanitaire en 2021, les cotisations 2020-2021 ont été reportées pour la saison 2021-2022.

- **Subvention ASTAS**

Le budget initial demandé a été de 5186 €, la subvention ASTAS 2021 votée est de **4000 €** dont 1080 € pour le début de la saison 2022-2023 (subvention 2021 votée : 5735 €)

ASSEMBLEE GENERALE DE LA SECTION PLONGEE SOUS-MARINE

11 janvier 2023

2. Les dépenses

Les dépenses du club sont ventilées comme suit :

- **Location fosse**

Pour la saison 2022-2023, la location de la fosse est de 145 € la séance (+ 4€) ; à raison d'une fosse par mois, pour 9 séances **1305 €**.

- **Location immobilière**

La convention 2021-2022 avec le club AQA de Montfort a été renouvelée à **300 €** pour accueillir nos adhérents.

- **Affiliation et assurances**

Affiliation Nationale et Régionale : **125 €**

Affiliation au CODEP : en attente

Assurance Dirigeant : **128.74 €** (113.08 € en 2021)

- **Sorties**

3 sorties était au budget, 1 seule a été réalisée en novembre.

➤ La PAZ du 5 au 14 novembre, 4 jours subventionnés :

- 7 participants dont 5 plongeurs, 14 plongées.
- Coût ASTAS **345.50 €**

- **Frais de fonctionnement**

L'abonnement de 2 ans à la revue Plongez ! a été renouvelée pour 99 €

- **Matériels et entretiens**

Pas de dépense cette année.

ASSEMBLEE GENERALE DE LA SECTION PLONGEE SOUS-MARINE

11 janvier 2023

3. Bilan prévisionnel comptable 2022

	Année	2022	Résultat année précédente	4 321,90 €
	Mois	Totaux	Avance	
	Section	Section PLONGÉE	1er trimestre	
			2e trimestre	
		Budget voté	4 000,00 €	3e trimestre
		Complément		4e trimestre
		Complément autre		Total
				4 321,90 €

Relevé mensuel

Codes	Sessions portefeuilles	Dépenses	Rentrées	Coût ASTAS
618100	Abonnement aux revues et documentations	99,00 €	- €	99,00 €
611000	Activité	- €	- €	- €
618300	Affiliation (Fédération ou ligues)	125,00 €	- €	125,00 €
625250	Assemblée générale	- €	- €	- €
616000	Assurances spécifiques (Matériel ou personnes)	381,74 €	253,00 €	128,74 €
625400	Boissons / Fruits	- €	- €	- €
706100	Cotisation à la Section	- €	540,00 €	540,00 €
618200	Cotisation à l'ASTAS	- €	10,00 €	10,00 €
623403	Coupes & Médailles	- €	- €	- €
611200	Engagement sportifs (inscriptions)	- €	- €	- €
615200	Entretien matériels	- €	- €	- €
615100	Entretien Vêtements	- €	- €	- €
606200	Equipement	- €	- €	- €
623300	Expositions Animations, Prestations, Manifestations	- €	- €	- €
606750	Film, Photos	- €	- €	- €
606400	Fournitures de bureau	- €	- €	- €
622600	Honoraires des professeurs	- €	- €	- €
602006	Investissement de matériel	- €	- €	- €
611300	Licences	448,14 €	448,14 €	- €
613000	Location immobilière	1 605,00 €	- €	1 605,00 €
613500	Location Matériel	- €	- €	- €
623404	Lots et récompenses (exceptionnel)	- €	- €	- €
606700	Petit matériel	6,25 €	- €	6,25 €
611100	Sortie 1 :	13 803,28 €	13 459,78 €	343,50 €
611100	Sortie 2 :	- €	- €	- €
611100	Sortie 3	- €	- €	- €
611100	Sortie 4 :	- €	- €	- €
611100	Sortie 5 :	- €	- €	- €
611100	Sortie 6 :	- €	- €	- €
618500	Stages ou formation	- €	- €	- €
611400	Toumoi	- €	- €	- €
623402	Frais divers	- €	- €	- €
		- €	- €	- €
	Totaux	16 468,41 €	14 710,92 €	1 757,49 €
			Reste à percevoir	- 321,90 €
			Solde exercice en cours	2 564,41 €
468700	Produits à recevoir sur l'exercice 2022		- €	- €
468600	Provisions pour charges sur 2022	100,00 €		- 100,00 €
			Solde comptable en cours	2 464,41 €
687000	Recettes perçues d'avance pour 2023		920,00 €	920,00 €
486000	Dépenses déjà effectuées pour 2023	2 473,00 €		- 2 473,00 €
740000	Avances reçues pour le budget 2023		- €	- €
			Solde bancaire en cours	1 011,41 €

ASSEMBLEE GENERALE DE LA SECTION PLONGEE SOUS-MARINE

11 janvier 2023

- **Soit un solde prévisionnel au 11 janvier 2023 de 2464.41 €** (reste le pot de l'AG)
- Quitus sur le bilan financier à la date de l'AG :
 - POUR : unanimité des présents et représentés
 - CONTRE : néant
 - ABSTENTION : néant

IV. Bilan technique

- Passages de niveaux :
 - ◆ Néant
- Serge assure le rôle de DP lors de nos sorties.
- Entraînements Fosse
 - D. Cormerais s'occupe du recensement des participants aux entraînements fosse.
 - les inscriptions se font au plus tard le mardi midi, la liste des inscrits Grenouillards étant ensuite transmise aux encadrants du GPA13 (Thierry, qui a repris la Direction Technique du GPA13, et Philippe).

V. Sorties 2022

- La Paz / Mexique (mer de Cortez) :
 - du 4 au 14 novembre
 - 14 plongées
 - 7 participants ASTAS, dont 5 plongeurs

VI. Prévision de sorties 2023

Propositions faites en séance :

- Bretagne en mai ? à voir avec Jean-François
- Juin :
 - Corse : organisation par Yves, sur la base de 10 personnes, dont 7 plongeurs
 - Ustica : voir les tarifs
- Porquerolles, du 14 au 18 septembre
- Madagascar en octobre ? à voir avec Claire (LAS)

ASSEMBLEE GENERALE DE LA SECTION PLONGEE SOUS-MARINE

11 janvier 2023

VII. Election du bureau 2022-2023

Sont élues les personnes suivantes :

<i>Président :</i>	Nicolas RAIBAUT
<i>Trésorier :</i>	Francis MAGRON
<i>Secrétaire :</i>	Michel PY
<i>Responsable matériel :</i>	Jean-Jacques GOGUILLON
<i>Organisation fosses :</i>	Didier CORMERAIS
<i>Correspondant LAS :</i>	Claire SAMPERIZ
<i>Revue et documentation :</i>	Nicolas RAIBAUT

- Vote :
 - POUR : unanimité des présents et représentés
 - CONTRE : néant
 - ABSTENTION : néant

Le pot traditionnel clôture cette AG ... ☺